



VILLE DE PINCOURT
POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

CADRE DE RÉFÉRENCE

STRATÉGIE D'INTERVENTION

PLAN D'ACTION 2013-2015

Élaboration conduite par :



Le 31 janvier 2013

Politique de développement social - Document Ville de Pincourt

Sommaire

MOT DU MAIRE	3
INTRODUCTION	4
HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE – MISE EN CONTEXTE.....	5
COMPOSITION ET MANDAT DU COMITÉ DE PILOTAGE.....	6
PORTRAIT – DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	7
INVENTAIRE DES MESURES MUNICIPALES ACTUELLES.....	10
CADRE DE RÉFÉRENCE DE LA VILLE DE PINCOURT EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL.....	12
STRATÉGIE GÉNÉRALE D’INTERVENTION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL	15
DE LA VILLE DE PINCOURT.....	15
ÉLÉMENTS DE COHÉSION AVEC LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE	17
DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES (MRC VS)	17
PLAN D’ACTION – PRIORITÉS 2013-2015 PAR CLIENTÈLES	21
PLAN D’ACTION – PRIORITÉS 2013-2015 DÉTAILLÉES	22
MISE EN ŒUVRE ET COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL.....	24
CONCLUSION	25
REMERCIEMENTS.....	26
NOMENCLATURE DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES À LA CONSULTATION	26
BIBLIOGRAPHIE.....	28
ABRÉVIATIONS - DÉFINITIONS	28

MOT DU MAIRE

Au nom de la Ville de Pincourt, je me dois de souligner et remercier la belle participation de plus de 268 citoyens et citoyennes qui ont accepté de nous consacrer de leur temps pour pouvoir les informer sur le projet de la ville. Nous les remercions de nous avoir permis de les consulter sur l'état de la situation actuelle et les constats qu'ils en ont fait, ou encore, pour les recommandations qu'ils ont formulées.

Je remercie la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent pour son partenariat majeur dans le déploiement du projet pilote qui nous mène à l'adoption de cette politique d'intervention en développement social municipal.

Le conseil municipal veut également souligner la contribution du ministère de la Famille et des Aînés, qui par ses programmes de promotion de l'adoption d'une politique familiale et celui de conduite de la démarche Municipalités amies des aînés (MADA), nous a permis de mener à bien, et dans les meilleures conditions, la réussite de notre démarche globale en développement social. L'accompagnement du Centre de Santé et des Services sociaux de Vaudreuil-Soulanges (CSSS VS) et principalement le travail accompli sur l'élaboration du portrait sociodémographique de la ville de Pincourt furent également des gages de succès ; nous les en remercions. Finalement, la démarche *d'évaluation d'impact sur la santé* conduite par la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie sur la Politique de développement social de la ville de Pincourt doit également être souligné pour la bonification qu'elle apporte à la Politique et nous en remercions l'Agence.

Le plan d'action 2013-2015 suivant a été jugé suffisant à court terme pour mener les principales actions qui nous semblent les plus urgentes, mais il n'exclut pas la possibilité que d'autres actions notées dans notre compilation de commentaires, issus des consultations, puissent voir le jour au cours de la même période si l'opportunité se présente.

C'est sans aucune hésitation que la Ville a décidé de mettre de l'avant cette démarche de mobilisation citoyenne dans le but d'améliorer localement le cadre de vie de tous les citoyens.

Cette politique n'est pas la fin d'une démarche mais bien une étape de franchie dans la poursuite de cet objectif ultime visant l'épanouissement et le maintien d'une communauté active et en santé à Pincourt.

Yvan Cardinal
Maire de Pincourt

INTRODUCTION

Cette Politique de développement social est issue d'un travail de mobilisation et de consultation mené auprès des citoyens et partenaires du milieu municipal de Pincourt avec une emphase sur la participation citoyenne.

Elle établit un portrait, un cadre et des objectifs d'intervention en développement social municipal.

Finalement, elle expose un plan d'action prévisible sur trois ans qui verra le jour dès l'adoption de cette politique.

La tâche principale de la démarche a été d'assurer la mobilisation citoyenne dans la consultation et dans sa mise en œuvre. En effet, pour le moment, c'est quelques 90 personnes qui ont démontré un intérêt à s'investir dans sa mise en œuvre suite à son adoption par la ville de Pincourt.

La Politique de développement social étant complétée, il reste à la déployer pour les citoyens et citoyennes de Pincourt et à en tirer la meilleure expérience collective possible.

Clément Bergeron
Chargé de projet et rédaction
Conseiller principal en développement social
CRÉ VHSL

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE – MISE EN CONTEXTE

La démarche de la Politique de développement social de Pincourt a été confiée en 2011 à un citoyen de Pincourt, Monsieur Clément Bergeron, qui a offert ses services professionnels bénévolement. Cette politique fait également le lien avec les projets de politique de la famille et de la démarche des Municipalités Amies des Aînés dans lesquels la ville s'est également engagée au cours de 2011.

Cette démarche municipale se voulait dès le départ un lieu de participation citoyenne qui nous a permis de joindre 268 personnes pour dialoguer, réfléchir et s'impliquer collectivement. Plusieurs groupes de discussion (22) et deux assemblées publiques nous ont permis de recueillir plus de 600 commentaires constructifs.

Au cours de cette démarche, nous avons établi un partenariat avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) Vallée-du-Haut-Saint-Laurent qui permet la tenue, d'un point de vue régional, d'un projet pilote qui amène l'innovation et l'expérimentation en développement social au premier plan. À son terme, l'expérience de Pincourt qui fait déjà l'objet d'observations, fera aussi l'objet d'une évaluation et alimentera l'élaboration d'un guide pour une stratégie d'implantation du développement social en milieu municipal.

COMPOSITION ET MANDAT DU COMITÉ DE PILOTAGE

Mandat du comité de pilotage municipal (CPM)

- Superviser la démarche d'élaboration de la Politique de développement social.
- Participer à la constitution des groupes de discussion.
- Élaborer le projet de plan de développement social.
- Recommander le plan de développement social à la ville de Pincourt.

Composition du comité de pilotage municipal (CPM)

Nous nous sommes assuré que les exigences de notre entente avec le Carrefour Action Municipale Famille (CAMF) et le ministère de la Famille et des Aînés étaient prises en compte, puis nous avons identifié les sièges en fonction des nombreuses problématiques qui se présentent et des nombreux réseaux d'organisations à mobiliser. Voici donc dans le tableau ci-dessous la composition du comité de pilotage municipal avec quatorze (14) postes votants, quatre (4) postes de soutien et cinq (5) postes de partenaire.

Il est important de comprendre que les répondants votants doivent provenir d'une organisation locale, ou intervenante au niveau local selon le cas, puisque nous visons à mobiliser des réseaux d'organisations qui possèdent une lecture de la situation de Pincourt en matière de développement social et qui peuvent surtout contribuer à la mise en œuvre de la Politique de développement social.

Nombre	Postes	Votant ou non	Membres
1	Président - maire	Votant	Yvan Cardinal
2	Répondant famille/aînés au conseil	Votant	Stéphane Boyer
3	Répondant famille/aînés au conseil	Votant	Jim Miron
4	Répondant comité municipal VVS	Votant	Ghislain Paquet
5	Personnes aînées anglophones	Votant	Henry Wohler
6	Personnes aînées francophones	Votant	Colette Dubé
7	Famille	Votant	Claude Bouchard
8	Petite enfance	Votant	Gabrielle Gagné (CPE : Petits Mousses)
9	Jeune	Votant	Alexandre Wolford
10	Femme/égalité	Votant	Françoise de Cardaillac
11	Culture	Votant	Julie Hamel
12	Communautés culturelles	Votant	Lise Cayer (COMQUAT)
13	Personnes handicapées	Votant	Bertrand Legault (OPHQ)
14	Institutions locales	Votant	Henry Wohler
1	Animateur - Chargé de projet	Soutien	Clément Bergeron
2	Adjointe au chargé de projet	Soutien	Denise Bergeron
3	Directeur services communautaires	Soutien	Simon Grenier
4	Régisseuse de la bibliothèque	Soutien	Sylvie de Repentigny
1	Carrefour Action Municipale Famille	Partenaire	Marc-André Plante
2	Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges	Partenaire	Carmen Hébert

3	Commission scolaire des Trois-Lacs	Partenaire	Réal Beauchamp (Chêne Bleu)
4	Lester B. Pearson School Board	Partenaire	Jason Ferris (St-Patrick)
5	Sûreté Québec	Partenaire	Bruno Beaulieu

PORTRAIT – DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Ces données ont été rassemblées par Carmen Hébert, organisatrice communautaire au Centre de santé et des Services sociaux de Vaudreuil-Soulanges ; elles sont inspirées des données du Recensement de la population de 2006. Au début de 2013, nous mettrons à jour ces informations appuyées sur les données du Recensement 2011.

Population

- Selon le dernier décret du gouvernement du Québec de 2011, Pincourt compte une population totale de 13 679 habitants, soit une augmentation de 22 % depuis 2006 (11 195 habitants).
- 20,6 % de la population sont des jeunes de moins de 15 ans (comparativement 16,6 % pour l'ensemble du Québec).
- 9,9 % de la population sont des personnes âgées de 65 ans et plus. Elles sont proportionnellement moins nombreuses que dans l'ensemble du Québec (14,3 % de la population).

Revenu des familles

- On observe un revenu moyen après impôt plus faible à Pincourt (65 156 \$) que dans Vaudreuil-Soulanges mais plus élevé que pour l'ensemble du Québec (59 486 \$).
- Le revenu est le plus élevé chez les familles avec un couple (67 805 \$).
- Le revenu est plus faible chez les familles monoparentales (47 895 \$) en particulier lorsque le chef de famille est une femme (45 235 \$).

Situation d'emploi et chômage

- La proportion de la population en emploi est de 70,3% soit un taux nettement supérieur au taux d'emploi québécois (60,4 %).
- La proportion de la population au chômage est de 4,7 % comparativement à 7 % pour le Québec.

Scolarité

- 19 % de la population n'a aucun certificat, diplôme ou grade (comparativement à 25 % pour le Québec).
- La proportion de la population possédant un diplôme, un certificat ou un grade est donc de 6 % supérieure à la moyenne québécoise.
- 25 % des diplômés possèdent un DES ; 41 % ont un diplôme d'une école de métiers, d'un collège ou d'un cégep ; 15 % ont un diplôme universitaire.

Logement

- Une majorité de logements privés, soit 3 585, sont occupés par des propriétaires ; ce qui représente 87,5 % des logements.
- Le nombre de logements privés occupés par des locataires est de 510, soit 12,5 % des logements.

Transport

- La très grande majorité de la population occupant un emploi (85 %) se déplace vers leur lieu de travail au moyen de leur propre véhicule.
- En 2006, seulement 5 % des gens utilisaient le transport en commun pour aller au travail. Une augmentation de l'utilisation du transport en commun a cependant été observée après les mesures incitatives qui ont été mises en place.

Soutien social

- 66 % des familles ont un enfant ou plus, soit 2 165 familles.
- Sur un nombre total de 3 285 familles, 13 % sont des familles monoparentales, soit 445 familles.
- 19 % des ménages privés sont composés d'une personne seule, soit 785 ménages.
- Près d'une personne sur 5, soit 19 % de la population, déclare prodiguer des soins ou de l'aide à des personnes âgées sans rémunération.

Langue parlée et immigration

Langues maternelles :

- Le français est la langue maternelle de 55 % de la population.
- L'anglais est la langue maternelle de 35 % de la population.
- 2 % de la population possèdent le français et l'anglais comme langues maternelles.
- 8 % de la population ont une langue maternelle autre que l'anglais ou le français.

Langues parlées :

- Le français est la première langue officielle parlée chez 57 % de la population.
- L'anglais est la première langue officielle parlée chez 41 % de la population.

Immigration :

- Près de 11 % de la population ont le statut d'immigrant.

Populations avec incapacités

- Les incapacités touchent tous les groupes d'âge, mais la proportion de gens avec incapacité est plus élevée chez les gens âgés, soit 28 % chez les personnes âgées de 65 à 74 ans et 60 % chez les 75 ans et plus.
- Les types d'incapacités sont principalement reliés à la mobilité, à l'agilité et à la douleur chronique.

Population de moins de 15 ans

- Un pourcentage de 3 % de jeunes de moins de 15 ans éprouve des incapacités, soit 70 jeunes âgés de 0 à 14 ans.
- Les types d'incapacités les plus fréquents chez les jeunes sont reliés à des problèmes de santé chronique, à la déficience intellectuelle, à des difficultés à parler, à des troubles psychologiques ou d'apprentissage.

INVENTAIRE DES MESURES MUNICIPALES ACTUELLES

La famille dans la municipalité

L'engagement du Conseil de ville envers les familles pincourtoises est de longue date et se traduit par de nombreuses actions dont celles qui suivent. Ces informations sont fournies par la direction des Loisirs et des Services communautaires :

- engagement formel du Conseil de ville par la résolution 2009-12-408 confirmant la création du Comité de la famille composé du maire et de trois conseillers municipaux;
- politique de tarification familiale pour certaines activités offertes par la ville, notamment les camps de jour et la piscine;
- élaboration en 2008-2009 du plan directeur des parcs, espaces verts et milieux naturels dans le but d'offrir et de préserver un environnement propice à l'épanouissement des familles;
- adoption en février 2010 d'une politique de soutien aux Fêtes de citoyens dans le but de favoriser les contacts et les rapprochements dans nos quartiers;
- soutien financier aux familles pour la participation aux activités de sports de glace (hockey, ringuette, patinage artistique et patinage de vitesse);
- création et support au Comité Ville en Santé Pincourt, membre du réseau québécois de Villes et Villages en Santé;
- adoption en février 2010 d'une politique de soutien financier aux familles pour l'intégration au camp de jour des jeunes ayant des besoins spéciaux;
- offre d'une panoplie complète d'activités spéciales à caractère familial (Hiver en Fête, Journée des pompiers, Randonnée cycliste familiale, programmes de spectacles estivaux, animations spéciales, Fête des Voisins, etc.);
- offre d'activités reliées à la lecture par la bibliothèque (Une naissance - Un livre, Heure de conte);
- offre de plusieurs activités destinées aux parents et enfants à même notre programmation régulière (Maman poussette, Brico-Fun, ateliers spéciaux thématiques, activités durant la relâche scolaire, etc.);
- support de la ville envers la Société de logements abordables de Vaudreuil-Soulanges dans le but de favoriser l'accès au logement aux familles moins nanties;
- accès gratuit à la bibliothèque et ses différents services;

- aménagements d'un réseau impressionnant des parcs et espaces verts avec liens pédestres inter-quartiers;
- maintien annuel de plus de 11 kilomètres de pistes cyclables balisées dont le lien numéro 5 du circuit provincial "La route verte", l'un des plus importants réseaux de la région;
- mise en place et opération d'un "Centre de canicule" lors des conditions météo extrême;
- Parc Riverain pour redonner accès au plan d'eau en collaboration avec la Communauté métropolitaine de Montréal;
- programmation spéciale dans le cadre de la "Semaine de la famille" en mai de chaque année;
- Soutien de nombreux organismes locaux, supra-locaux et régionaux.

Les aînés dans la municipalité

La ville de Pincourt a aussi compris l'importance d'une population d'aînés active et en santé. Ses actions envers cette population incluent :

- support et collaboration étroite de la ville avec la Coopérative de Solidarité du Bel Âge de Pincourt visant l'implantation d'une coopérative d'habitation destinée aux personnes aînés autonomes et semi-autonomes;
- soutien annuel à l'Office Municipale d'Habitation de Pincourt (Logements HLM);
- création et soutien annuel aux Jardins communautaires de Pincourt;
- accès à l'ensemble des parcs municipaux, dont certains sont dotés de haltes panoramiques et de repos;
- diffusion des informations et appui aux différents organismes locaux et régionaux d'entraide dont les Repas-Partagés, le Parrainage civique, la Guignolée de la paroisse Notre-Dame-de-Lorette, etc.
- accès gratuit à la piscine municipale et la bibliothèque;
- étude de faisabilité en 2011 d'un projet visant la gratuité du transport collectif pour les aînés sur le territoire de Pincourt. N.B. : transport collectif déjà en service sur le territoire;
- soutien professionnel et matériel à deux clubs d'aînés soit le Club de l'âge d'or de Pincourt et le Second Mile Club, un des seuls club anglophone en région;
- offre et support d'activités récréatives destinées spécifiquement aux aînés (Forme et Tonus, Ligue de pétanque, Ligue de poche baseball, Ligue de bowling, Club de marche du Faubourg, etc.);

- Soutien de nombreux organismes locaux, supra-locaux et régionaux.

CADRE DE RÉFÉRENCE DE LA VILLE DE PINCOURT EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Préambule

Le cadre de référence en développement social de la ville de Pincourt est inspiré des réflexions et des échanges entretenus avec les membres du Groupe d'innovation en développement social ainsi que du cadre de référence de la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Ce cadre de référence est défini dans le but de doter la ville de Pincourt de balises pour le déploiement à venir des actions relatives au développement social et au développement de sa communauté, et ce, par une vision globale commune. Soulignons que ce cadre de référence a été présenté et validé par 268 citoyens et citoyennes lors de la tenue des assemblées publiques et des groupes de discussion.

La définition du développement social municipal

Le développement social municipal est une démarche qui vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens et citoyennes de tout âge et de toute condition ainsi qu'à favoriser le développement d'une communauté solidaire.

La mission du comité de suivi de la Politique municipale de développement social

La mission du Comité de suivi est de :

1. favoriser la contribution des partenariats intersectoriels de tous les acteurs (locaux, supra-locaux et territoriaux) intervenant sur le territoire de la ville de Pincourt ;
2. favoriser la mobilisation des citoyens et des citoyennes dans le but de conseiller et d'orienter la ville en termes de priorités en développement social et en développement de la communauté puis, planifier et soutenir la réalisation des actions qui en découlent.

Les processus privilégiés par la ville en développement social

Voici les processus que privilégie la ville et qui doivent être utilisés de manière complémentaire :

1. Favoriser la participation citoyenne : prendre part à l'action sous toutes ses dimensions (parler, se faire entendre, agir et prendre part aux décisions).
2. Favoriser et soutenir l'*empowerment* (gain de pouvoir) : posséder, acquérir ou se réapproprié un pouvoir, une capacité d'action ; être capable de choisir, de décider, d'agir.
3. Favoriser et soutenir la concertation et le partenariat : produire de l'*empowerment*, pouvoir partagé le fruit d'un travail intersectoriel.
4. Favoriser et soutenir le développement de la communauté : les processus en développement social doivent tenir compte des spécificités du territoire de la ville de Pincourt et favoriser l'*empowerment* de la communauté; l'approche territoriale intégrée (ATI) est une initiative liée à l'ensemble des processus et des actions.
5. Favoriser l'harmonisation des politiques municipales et publiques : développer et/ou influencer l'adoption de politiques saines (locales, territoriales, régionales, nationales) pour favoriser la participation des citoyens et des citoyennes et leur *empowerment*.

6. Lutter contre les inégalités sociales et économiques : favoriser l'accès à l'éducation, au travail, à la santé, aux loisirs, aux sports et à la culture en misant sur le potentiel des personnes, leurs forces, leurs talents, leurs compétences, leurs expertises.

Les valeurs mises de l'avant par la ville en développement social

1. La justice sociale : se dit de ce qui exige des conditions de vie équitable pour chacun ; c'est un principe de justice qui reconnaît l'existence d'inégalités économiques entre les personnes et qui permet la création d'institutions, de règles, d'organisations et d'actions atténuant ces inégalités.

La justice sociale comporte la justice distributive et la justice commutative. La justice distributive, c'est le principe de justice fondé sur la solidarité, c'est-à-dire que chaque individu donne à la société en fonction de ses capacités et reçoit en fonction de ses besoins, et ce, afin que chacun vive décemment. La justice commutative, c'est le principe de justice fondé sur la réciprocité, c'est-à-dire que chaque individu reçoit l'équivalent des services qu'il a rendu à la collectivité.

La justice sociale est un moyen de parvenir à une fin aussi bien qu'une fin en soi.

2. L'égalité des sexes : voici deux définitions issues de la politique d'Égalité et de Parité de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent : 1) l'égalité entre les sexes signifie que les femmes et les hommes ont le même statut et qu'ils bénéficient des mêmes conditions pour réaliser pleinement leurs droits fondamentaux, des mêmes aptitudes pour contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel et des mêmes possibilités de bénéficier des résultats (...) on a toutefois constaté qu'un traitement identique ne connaît pas nécessairement des résultats égaux ; 2) l'équité : l'équité entre les sexes est le fait d'être juste envers les femmes et les hommes ; afin d'assurer l'équité, il faut souvent adopter des mesures qui compensent pour les désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes et les hommes de profiter de chances égales ; l'équité mène à l'égalité.

3. L'engagement et la participation citoyenne : c'est l'exercice et l'expression de la citoyenneté active et engagée sous trois dimensions : 1) la participation politique au processus électoral ; 2) la participation démocratique aux débats dans l'espace public ; 3) la participation sociale ou civique aux instances de base de la société civile par l'action des mouvements sociaux et associatifs au plan de la communauté municipale.

4. Le développement durable : c'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement municipal.

Les champs d'intervention du développement social municipal

1. Les clientèles : famille, petite enfance, jeunes, femmes, aînés, communautés culturelles, personnes handicapées.
2. Les territoires : quartier, ville, supra-municipal, territorial (MRC/santé/scolaire).

3. Les secteurs : santé, communautaire, municipal, emploi, éducation, développement local, économie sociale.
4. Les thématiques spécifiques : loisir et sport, culture, sécurité publique, aménagement du territoire, habitation et logement social, transport, environnement, organisation municipale, soutien aux organismes communautaires, sécurité alimentaire, participation citoyenne, égalité, communautés culturelles, garderies, saines habitudes de vie, concept du vieillissement actif, lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, développement du capital social, persévérance scolaire, aidants naturels, etc.

Quelques définitions en développement social municipal

1. La famille : c'est la cellule de base de la société et le milieu privilégié du développement affectif, cognitif et social ; elle grandit en favorisant les liens inter générationnels ; elle englobe l'ensemble des gens ayant les liens familiaux qui partagent des expériences de vie communes selon leurs réalités propres à chacune des étapes de leur vie ; elle est biparentale, monoparentale, homoparentale, conventionnelle et recomposée. (Références : Carrefour Action municipale famille).
2. Les personnes âgées : le vieillissement actif, la sécurité, la santé et la participation active sont les besoins exprimés par nos aînés, il nous faut créer les conditions propices à leur réalisation. Les personnes âgées sont, pour nous, âgées de 50 ans et plus, au travail, ou à la maison, ou à la retraite, ou handicapées.

STRATÉGIE GÉNÉRALE D'INTERVENTION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE PINCOURT

Au cours de la démarche d'élaboration de la Politique de développement social de la ville de Pincourt (PDS P), nous avons confié au Centre québécois de développement durable (CQDD) la responsabilité de compiler et classer les quelques 600 commentaires issus des nombreuses consultations qui ont été tenues de même que de proposer après analyse les recommandations qui en découlent.

Cette recommandation définit pour la ville de Pincourt sa stratégie générale d'intervention en matière de développement social. La première activité prévue au plan d'action de la PDS est la création d'un réseau social permanent qui sera soutenu par les ressources municipales nécessaires. Le reste des commentaires classifiés fait partie intégrale de la PDS, que ces commentaires se traduisent en action à court terme ou à plus long terme.

Voici donc en quelques lignes les quatre étapes de la stratégie générale recommandée textuellement par le CQDD :

Étape 1 :

Créer des lieux de réseautage entre les citoyens et les partenaires (comité de développement social, comités ponctuels et/ou thématiques, etc.).

La création d'un Comité de suivi de la Politique de développement social constitue la base de la mise en œuvre du plan. La composition actuelle du comité de pilotage reflète bien les différents acteurs en développement social et pourrait donc servir à composer ce nouveau comité. Il est important de créer un espace de rencontres et de concertation afin d'assurer la mobilisation de tous les partenaires et la diffusion de l'information. Sur les bases du Comité de suivi, des comités ponctuels pour des projets touchant une clientèle plus spécifique ou des thématiques particulières pourraient aussi voir le jour. Enfin, la création de nouvelles infrastructures (maison de la culture, de la famille, des jeunes) pourrait soutenir également à long terme le réseautage entre les partenaires et avec les citoyens.

Étape 2 :

Établir un réseau social entre les citoyens et entre les partenaires.

La réussite du Plan de développement social repose sur la capacité à mobiliser les forces vives du milieu par la création d'un réseau social entre les citoyens et entre les partenaires. Ce réseau social vivra notamment par la participation citoyenne, le bénévolat, l'entraide et la concertation entre les partenaires. La participation citoyenne constitue un véritable défi qu'il sera nécessaire de relever pour la réalisation du plan. La tenue des activités de plusieurs partenaires reposent en effet sur le bénévolat et l'implication de citoyens tout au long de l'année ou ponctuellement. Que ce soit par le biais de campagne de promotion, de sensibilisation ou divers incitatifs (reconnaissance, prix, etc.), il est nécessaire de bâtir une stratégie permettant de rejoindre tous les citoyens. Cette stratégie devra tenir compte de l'emploi du temps très chargé des ménages tout en faisant redécouvrir les avantages de la participation citoyenne.

Étape 3 :

Utiliser les réseaux créés pour réaliser diverses actions liées au développement social.

La ville ne pourra à elle seule réaliser l'ensemble des actions proposées par le Plan d'action en développement social. Conséquemment, plusieurs actions seront prises en charge par les citoyens et les partenaires mobilisés qui feront vivre ce projet à long terme. Un maillage partenarial sera ainsi à créer afin de s'assurer de la complémentarité des actions menées. Le Comité de suivi de la Politique de développement social ainsi que les comités ponctuels ou thématiques seront alors des espaces privilégiés pour la réalisation de ces projets qui s'ajouteront aux activités actuelles des partenaires. Selon les besoins, l'achat de services d'un partenaire local, supra-local ou régional sera nécessaire pour la réalisation de certaines actions nécessitant un soutien à long terme, une ressource permanente, etc.

Étape 4 :

Soutenir une communication efficace et présente à travers les réseaux créés.

Une communication efficace sera un enjeu en continu tout au long de la démarche afin de s'assurer que les initiatives mises de l'avant soient bel et bien connues des citoyens et des partenaires potentiels. Les réseaux créés constitueront alors des piliers importants d'une stratégie de communication.

ÉLÉMENTS DE COHÉSION AVEC LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES (MRC VS)

La MRC VS a adopté et mis en œuvre au niveau territorial sa Politique de développement social durable depuis quelques années déjà (2008-2012) suite à une large démarche de mobilisation et de concertation des citoyens et acteurs du milieu.

La Politique de développement social de la ville de Pincourt (PDS P) s'inscrit dans le cadre de la Politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges (PDS VS), plus précisément en lien avec trois axes spécifiques de son cadre d'intervention que sont les *Ressources et services*, la *Concertation et le partenariat* et la *Participation citoyenne*. Les deux autres axes de la PDS VS sont davantage de considération territoriale (MRC) que locale (ville).

Ainsi la ville de Pincourt vise à mener des activités qui s'inscrivent dans plusieurs objectifs de ces trois axes. Voici donc les axes, orientations et objectifs de la PDS VS dans lesquels la PDS P s'inscrit parfaitement. Nous citons ci-dessous de larges portions du texte intégral de la Politique de développement durable de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Premier axe de la PDS de VS en lien avec la PDS de Pincourt : RESSOURCES ET SERVICES

Orientation 1 :

Renforcer l'accessibilité aux ressources et services disponibles dans Vaudreuil-Soulanges.

Objectif 1.1: Soutenir le développement de pratiques et de politiques soucieuses de renforcer l'accessibilité aux services offerts sur le territoire pour les populations les plus vulnérables.

Objectif 1.2: Favoriser la qualité et la disponibilité de services de proximité dans les différentes collectivités.

Application : Par sa PDS et principalement dans son plan d'action, la ville de Pincourt réalise ces deux objectifs sur son territoire en mettant à profit toutes les ressources de Vaudreuil-Soulanges et celles de la population de Pincourt ainsi qu'en assurant la diffusion organisée de toutes les ressources disponibles auprès de la population municipale.

Orientation 2 :

Soutenir la consolidation et le développement des services dans Vaudreuil-Soulanges.

Objectif 2.1: Favoriser et supporter le développement d'ententes inter-municipales et inter-organisationnelles de partage de services afin de maximiser l'utilisation des ressources, infrastructures et services actuellement disponibles sur le territoire.

Application : Par sa PDS et principalement dans son plan d'action la ville de Pincourt réalise cet objectif en étant partenaire de la RELIP de l'Île-Perrot (Régie des équipements en loisir de l'Île-Perrot), c'est une des actions prévues à notre plan d'action en matière d'immobilisations communautaires et de mise sur pied de services concertés.

Orientation 3 :

Consolider la structure d'accueil de la région en priorisant les interventions autour des thématiques du logement, du transport, de la santé et de la formation.

Objectif 3.1 : Consolider et bonifier l'offre de services de transport collectif présente sur le territoire et veiller à l'accessibilité économique de ces derniers.

Objectif 3.2 : Faire la promotion des services de transport communautaires existants afin de maximiser l'utilisation de ceux-ci (transport collectif inter-municipal et municipal, train de banlieue, taxi, service de covoiturage, transport médical et adapté).

Objectif 3.4 : Soutenir le partenariat local autour de la consolidation et de la bonification de l'offre de services sociaux et de santé afin d'en assurer l'accessibilité, la continuité et la qualité sur le territoire.

Objectif 3.5 : Appuyer la bonification de l'offre de services éducatifs, dont les services d'éducation aux adultes, autant ceux destinés à la population anglophone qu'à la population francophone du territoire.

Application : Par sa PDS et principalement dans son plan d'action, la ville de Pincourt réalise les objectifs 3.1 et 3.2 par une action soutenue en ce sens telle que prévue dans son plan d'action. Nous avons également une activité prévue dans le sens de l'objectif 3.4. Finalement, l'objectif 3.5, bien qu'il ne soit pas établi comme prioritaire dans notre plan d'action triennal, n'en demeure pas moins une partie. L'objectif 3.5 est dans la mire et nous profiterons de toute opportunité qui se présentera en ce sens.

Troisième axe de la PDS de VS en lien avec la PDS de Pincourt : CONCERTATION ET PARTENARIAT**Orientation 1 :**

Accroître la concertation et le partenariat intersectoriels en développement social durable.

Objectif 1.1 : Maintenir une structure de concertation intersectorielle.

Objectif 1.2 : Mettre en commun et arrimer les différents outils sectoriels de planification du développement de la région.

Objectif 1.3 : Recenser, maintenir et développer des espaces sectoriels de concertation.

Objectif 1.4 : Favoriser la concertation autour d'objectifs et de besoins communs aux organisations francophones et anglophones.

Objectif 1.5 : Soutenir les initiatives qui contribuent au développement durable de la région.

Application : Par sa PDS et principalement dans son plan d'action, la ville de Pincourt réalise ces cinq objectifs au niveau municipal par le projet de création d'un réseau social permanent qui assurera le soutien à la mobilisation des partenaires et des citoyens.

Cinquième axe de la PDS de VS en lien avec la PDS de Pincourt : PARTICIPATION CITOYENNE

Orientation 1 :

Stimuler et supporter le développement de projets citoyens.

Objectif 1.1 : Outiller le citoyen afin qu'il exerce une citoyenneté active et responsable.

Objectif 1.2 : Promouvoir les mesures et programmes de soutien à l'initiative citoyenne et collective.

Objectif 1.3 : Reconnaître et mettre en valeur le caractère exemplaire de l'implication de citoyens à la vie de la région.

Application : Par sa PDS et principalement dans son plan d'action, la ville de Pincourt réalise ces trois objectifs au niveau municipal par le projet de création d'un réseau social permanent qui assurera le soutien à la mobilisation des partenaires et des citoyens et organisera les cadres d'une participation citoyenne favorisée et soutenue ; les services de la ville seront impliqués.

Orientation 2 :

Renforcer les pratiques d'inclusion citoyenne dans la gestion des services, ressources publiques et projets collectifs.

Objectif 2.1 : Maintenir et encourager le développement de structures et de mécanismes de participation citoyenne dans les différentes municipalités et organisations de la MRC Vaudreuil-Soulanges.

Objectif 2.2 : Renforcer les pratiques de consultation et d'inclusion citoyenne dans l'élaboration et la gestion de projets collectifs locaux ou régionaux.

Objectif 2.3 : Favoriser la création d'espaces d'échanges informels entre les citoyens et leurs élus.

Application : Par sa PDS et principalement dans son plan d'action, la ville de Pincourt réalise ces trois objectifs en niveau municipal par le projet de création d'un réseau social permanent qui assurera le soutien à la mobilisation des partenaires et des citoyens et organisera les cadres d'une participation citoyenne favorisée (les lieux d'échanges et de concertation seront soutenus par les ressources nécessaires) ; les services de la ville seront impliqués.

Orientation 3 :

Appuyer le développement de pratiques, politiques et mécanismes de soutien à la participation des citoyens à la vie de la région.

Objectif 3.1 : Soutenir des actions régionales et locales propices à l'épanouissement des familles.

Objectif 3.2 : Faire la promotion et encourager l'adoption de mesures de conciliation travail-famille au sein des entreprises et organisations de notre région.

Objectif 3.3 : Consolider les lieux de socialisation et d'activités jeunesse et intergénérationnels sur le territoire.

Application : Par sa PDS et principalement dans son plan d'action, la ville de Pincourt réalise ces trois objectifs au niveau municipal par les mesures prévues à son plan d'action concernant la jeunesse, la famille, les aînés et les formules d'intervention intergénérationnelle.

PLAN D'ACTION – PRIORITÉS 2013-2015 PAR CLIENTÈLES

Le tableau suivant précise les priorités d'action prévues au plan 2013-2015 par clientèles de façon à démontrer clairement toutes les activités qui touchent chaque clientèle.

L'établissement des priorités et l'élaboration du plan d'action est le fruit du travail d'un sous-comité de la ville de Pincourt et du comité de pilotage ; le sous-comité était formé du maire Yvan Cardinal, des conseillers municipaux Stéphane Boyer et Jim Miron, du directeur général Michel Perrier, du directeur des Loisirs et des Services communautaires Simon Grenier et du chargé de projet Clément Bergeron.

CLIENTÈLES

PRIORITÉS DU PLAN D'ACTION TRIENNAL (2013-2015)

POUR L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Numéros	Actions prioritaires	GÉNÉRALE	ENFANCE	FAMILLE	JEUNES	AÎNÉS	HANDICAPÉS	COMMUNAUTÉS CULTURELLES	CULTURE
1	Promotion et création et mise en œuvre d'un réseau social de soutien par le bénévolat	X	X	X	X	X	X	X	X
2	Accueillir les arrivants	X	X	X	X	X	X	X	X
3	Organiser plus d'évènements familiaux			X					
4	Organiser le déploiement de travail de proximité auprès des jeunes				X				
5	Promouvoir l'accès au logement social	X	X	X	X	X	X	X	X
6	Améliorer et bonifier les communications de la ville	X	X	X	X	X	X	X	X
7	Bonifier le programme d'activités culturelles, sociales et sportives	X	X	X	X	X	X	X	X
8	Poursuivre l'implantation d'équipements et d'infrastructures locales	X	X	X	X	X	X	X	X
9	Poursuivre l'implantation d'équipements et d'infrastructures supra-locales et régionales	X	X	X	X	X	X	X	X
10	Améliorer l'offre de service en transport collectif et faire connaître le circuit	X	X	X	X	X	X	X	X
11	Favoriser le déplacement actif : compléter le réseau et revisiter la signalisation	X	X	X	X	X	X	X	X

Numéros	Actions prioritaires	GÉNÉRALE	ENFANCE	FAMILLE	JEUNES	AÎNÉS	HANDICAPÉS	COMMUNAUTÉS CULTURELLES	CULTURE
12	Développer le programme d'activités pour les personnes âgées					X			
13	Élaborer, mettre à jour et diffuser un bottin des ressources en DS	X	X	X	X	X	X	X	X
14	Créer des endroits de regroupement	X	X	X	X	X	X	X	X
15	Promouvoir l'accès local aux services de santé de première ligne : clinique	X	X	X	X	X	X	X	X
16	Planifier la promotion des saines habitudes de vie	X	X	X	X	X	X	X	X
17	Organiser plus d'événements culturels	X	X	X	X	X	X	X	X
18	Bonifier la programmation jeunesse (clientèle générale et jeunes défavorisés entre autre)				X				
19	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de soutien aux familles monoparentales			X					
20	Rendre accessible l'utilisation de la piscine et autres équipements aux personnes handicapées						X		
21	Programmer des activités en soutien aux jeunes décrocheurs				X				
22	Arrimer les CPE et les écoles élémentaires				X				
23	Conduire une stratégie de communication de la politique de développement social	X	X	X	X	X	X	X	X
24	Mettre sur pied un forum jeunesse (table de concertation permanente)				X				
25	Profiter des opportunités qui peuvent se présenter pour réaliser d'autres activités notées dans la compilation des commentaires issus des consultations	X	X	X	X	X	X	X	X
	NOMBRE D' ACTIONS PAR CLIENTÈLES	16	16	19	21	16	17	16	16

PLAN D'ACTION – PRIORITÉS 2013-2015 DÉTAILLÉES

Le tableau suivant présente le détail du plan d'action incluant les moyens qui seront mis en branle pour réaliser chaque priorité.

L'établissement des priorités et l'élaboration du plan d'action est le fruit du travail d'un sous-comité de la ville de Pincourt et du comité de pilotage ; le sous-comité était formé du maire Yvan Cardinal, des conseillers municipaux Stéphane Boyer et Jim Miron, du directeur général Michel Perrier, du directeur des Loisirs et des Services communautaires Simon Grenier et du chargé de projet Clément Bergeron.

PRIORITÉS DU PLAN D'ACTION TRIENNAL (2013-2015) POUR L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Numéros	Actions prioritaires	Acteurs municipaux impliqués	Acteurs externes impliqués	Échéancier début-fin	Responsable	Rôle de la municipalité
1	Promotion et création et mise en œuvre d'un réseau social de soutien par le bénévolat	SC		2013 - 2015	RH	Leader
2	Accueillir les arrivants	Tous les services	Partenaires, OBNSL + Bénévoles	2013 - 2015	Responsable des communications	Leader
3	Organiser plus d'événements familiaux	SC - TP	OBNSL	2013 - 2015	Directeur SC	Leader
4	Organiser le déploiement de travail de proximité auprès des jeunes	Comité de sécurité	OBNSL + bénévoles	2014 - 2015	SC	Partenaire
5	Promouvoir l'accès au logement social	DG	COOP, OMH et autres	2014 - 2015	DG	Partenaire
6	Améliorer et bonifier les communications de la ville	Tous les services	Partenaires	2013 - 2015	Responsable des communications	Leader
7	Bonifier le programme d'activités culturelles, sociales et sportives	SC - TP	OBNSL	2014 - 2015	Directeur SC	Leader
8	Poursuivre l'implantation d'équipements et d'infrastructures locales	DG		2013 - 2015	SC + TP	Leader
9	Poursuivre l'implantation d'équipements et d'infrastructures supra-locales ou régionales	DG	RELIP	2013 - 2015	DG	Partenaire
10	Améliorer l'offre de service en transport collectif et faire connaître le circuit	DG	CIT	2013 - 2015	DG	Partenaire
11	Favoriser le déplacement actif : pistes cyclables et trottoirs (compléter le réseau et revisiter la signalisation)	SC – TP - ST	CSSS, OBNSL écoles	2013 - 2015	SC	Leader

Numéros	Actions prioritaires	Acteurs municipaux impliqués	Acteurs externes impliqués	Échéancier début-fin	Responsable	Rôle de la municipalité
12	Développer le programme d'activités pour les personnes âgées	SC	OBNLS	2014 - 2015	Directeur SC	Leader
13	Élaborer, mettre à jour et diffuser un bottin des ressources en DS	SC	OBNLS VS + locales	2014 - 2015	RH	Leader
14	Créer des endroits de regroupement	DG	OBNLS + MRC + Ministères	2015	DG	Leader
15	Promouvoir l'accès local aux services de santé de première ligne : clinique	Conseil	CSSS VS	2015	DG	Ambassadeur
16	Planifier la promotion des saines habitudes de vie	SC	CSSS VS	2013 - 2015	RH	Partenaire
17	Offrir plus d'événements culturels	SC + bibliothèque + OBNLS + bénévoles	Autres bibliothèques de l'île	2014 - 2015	Directeur SC	Partenaire
18	Bonifier la programmation jeunesse ((clientèle générale et jeunes défavorisés entre autre)	SC	Écoles, CSSS VS	2014 - 2015	RH	Leader
19	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de soutien aux familles monoparentales	SC	OBNLS, écoles et églises	2015	RH	Leader
20	Rendre accessible l'utilisation de la piscine et autres équipements aux personnes handicapées	SC – TP - ST		2015	ST	Leader
21	Programmer des activités en soutien aux jeunes décrocheurs	SC	OBNLS, écoles et bénévoles	2014 - 2015	RH	Partenaire
22	Arrimer les CPE et les écoles élémentaires	SC	CPE et écoles	2013 - 2015	RH	Facilitateur
23	Conduire une stratégie de communication de la politique de développement social	SC	OBNLS, partenaires	2013	Responsable des communications	Leader
24	Mettre sur pied un forum jeunesse (table de concertation permanente)	SC	OBNLS, écoles	2014 - 2015	RH	Facilitateur
25	Profiter des opportunités qui peuvent se présenter pour réaliser d'autres activités notées dans la compilation des commentaires issus des consultations	Conseil	A déterminer	2013 - 2015	Conseil	À déterminer

MISE EN ŒUVRE ET COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Dès son adoption en janvier 2013, la Politique de développement social pourra compter sur le soutien d'un comité de suivi désigné par le conseil de ville de Pincourt et composé des membres actuels du comité de pilotage. Ce comité de suivi aura pour mandat :

1. De superviser la mise en œuvre de la Politique de développement social;
2. De faire un bilan annuel des avancés de la Politique;
3. De recommander au conseil de ville des mesures ou projets qui soutiennent la réalisation de la Politique;
4. De fournir sur demande des avis au conseil de ville en matière de développement social.

La direction des Loisirs et Services communautaires assurera un encadrement fonctionnel de la Politique de développement social et l'Omni-Centre de même que les autres installations de la communauté seront mises à profit en développement social en fonction des disponibilités et des nouveaux besoins.

Tous les partenaires, organismes et bénévoles, de même que les 90 personnes qui ont déjà fait part de leur intention de s'impliquer seront concrètement invitées à le faire en participant à différents projets issus du plan d'action. Toute la population sera invitée à faire de même.

En plus du document même de la Politique, deux autres documents annexés à celle-ci font partie intégrante de la démarche de mise en œuvre de la Politique; il s'agit du document portant sur la *Classification et analyse des commentaires issus des consultations réalisées*, document produit par le Centre québécois de développement durable en juillet 2012 et du *Rapport sur les impacts potentiels et recommandations* produit par la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie en janvier 2013.

Avec l'ensemble de ces conditions de fonctionnement réunies, il nous semble que nous serons en mesure d'assurer la bonne conduite des travaux avec succès.

CONCLUSION

À l'aide de cette Politique de développement social bien personnalisée pour la ville de Pincourt, nous croyons être en mesure de bien aborder sa mise en œuvre puisque la Politique définit les sentiers à suivre et les chantiers à engager pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens et citoyennes dans une communauté active et en santé.

REMERCIEMENTS

NOMENCLATURE DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES À LA CONSULTATION

Nous tenons à souligner la participation citoyenne de toutes les participantes et tous les participants qui ont contribué à cette démarche d'information et de consultation sur le développement social de la ville de Pincourt. Nous le répétons, c'est 268 personnes qui ont investi de leur temps à l'avancement du développement social à Pincourt.

Nous tenons à faire connaître cette contribution exceptionnelle publiquement en publiant les noms de ceux d'entre eux qui nous ont fourni leurs coordonnées. Merci aussi aux 70 autres personnes qui n'ont pas été enregistrées nommément lors des rencontres mais qui ont aussi généreusement contribué.

Maintenant la Politique de développement social est adoptée et nous passons ensemble à l'étape de la mise en œuvre dans les trois prochaines années, soit de 2013 à 2015.

Merci à toutes et tous ! Et à bientôt !

Alain Lachapelle
Alan Manthey
Alexandre Wolford
André D'Aragnon
André Lamarre
Ann Coulter
Ann Walker
Annick de Buhan
Andrée Julien
Annie Asselin
Arianne Poirier
Arun Chakraborty
Assane Badji
Ben Urwin
Bruno Beaulieu
Béatrice Agostini
Bruce Corbett
Betty Wohler
Butch Boucher
Paul Shallhorn
Camille Blais
Camille Bouchard Galarneau
Carmen Hébert
Carol Hainault
Carol Malenfant
Carole Chamberland
Catherine Vigneault

Chantal Castonguay
Chantal Macleod
Christian Mercure
Christiane Levac
Christina Robert
Christine Labelle
Ciara Tweedie Smith
Claire Trépanier
Claude Beaulieu
Claude Bouchard
Claude Chamberland
Claudia Cuerrier Auclair
Claudine Delisle
Clément Bergeron
Colette Dubé
Danielle Carboneau
Debbie Smart
Denis Robitaille
Denise Bergeron
Devin McAleer
Diana Jackson
Diane Marquez
Diane Mercure
Dimitri Karagiannis
Dorothee Lepage
Émile Tremblay
Emmanuelle Bacon

Éric Richard
Eugénie Bérubé
Eustache Rwemalika
Félix-Antoine Bourbonnais
Francine Langlois
Francis St-Amour
Françoise de Cardaillac
Frédéric Gagnon
Gabrielle Gagné
Gérald Labrosse
Germain Landry
Ghislain Paquet
Gilbert Daoust
Gilles Bergeron
Gilles Besner
Gilles Boyer
Ginette Lefebvre
Gordon Stanhope
Gwen Douglas
Heinrich Hofmann
Henry Wohler
Hugo St-Pierre
Jack Bauer
Jacques Richard
Jason Ferris
Jean Lafèche
Jean-François de Wijngaert

Jean-Charles Richard
Jean-Claude Manirakiza
Jean-Guy Rousseau
Jean-Marc Guy
Jean-Marc Strati
Jeannine Leduc
Joanne Dery
Jodie Lennon
John Kinnear
Josée Dugas
Josée Maltais
Josée Michaud
Joshua Thomas
Jim Miron
Judith Préfontaine
Julien Courcoul
Julien Rivest
Jutta Hofmann
Joy Maderazo
Gaétan Rousseau
Kareen Nour
Karine Labelle
Kayla Bruna
Kévin Morin Lockhead
Liam White
Linda Gaboury
Lise Cayer
Lise Leduc
Lise Migneault Charlebois
Louise Gosselin
Lucie Lafleur
Luke Vanderkamp
Lyne Deschamps
Marc-André Plante
Marc-Antoine Lussier
Marcel Lamoureux
Marie-Andrée Laliberté
Marie-Claude Marleau
Mathieu Hébert
Marcel Séguin

Margo Senécal
Marianne Dumoulin
Marilyn Peet
Marla Newhook
Marie Guernon
Mario Ramos
Martin Légaré
Martin Raymond
Martin Rhéaume
Martin Rochon
Mary Martin
Matthieu Cyr Charest
Maxime Robitaille
Melanie Houle
Michel Bergeron
Michel Chartrand
Michel Châtelois
Michel Dubreuil
Michel Perrier
Michel Pratte
Michel Wolford
Michel Watier
Michelle Campbell
Mikai Alexandra
Mike Malenfant
Mireille Péladeau
Myra Harrop
Nadia Raymond
Nataly-Ann Martel
Nathalie Boisvert
Nathalie Hébert
Ndiaye Oumar Sy
Nicholas Gilbert
Nicole Drouin
Nicole Guy
Ninon Manton
Normand Boyer
Normand Leroux
Ofelia Pinero
Pascale Montpetit

Patrick Lauzon
Paul Shallhorn
Pauline Dandurand
Pierre Déziel
Rachel Lalonde
Rafael Maliba
Réal Beauchamp
Réal Pontbriand
Richard Dubois
Richard Lalonde
Robert Durocher
Robert Trépanier
Ronald Sloan
Roxanne Chevrier
Ruth Mc Farland
Ryan Lankmann
Sandra Umuheza
Serge Lebeau
Serge Desbiens
Shirley Guimond
Simon Grenier
Sonya Godin
Stéphan Brabant
Stéphane Boyer
Stéphane Séguin
Steve Lacombe
Steven Johnston
Suzanne Danis
Svetlana Doybidova
Sylvie de Repentigny
Sylvie Lord
Thierry Martin
Tim Rowcliffe
Valeriy Fokin
Véronique Chantigny
Yanick Bernier
Yvan Cardinal
Yves Leroux
Yvette Ouimet
Yvon Bessette

BIBLIOGRAPHIE

Politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges – *Construire ensemble notre région de demain, 2008*

Classification et analyse des commentaires issus des consultations réalisées dans le cadre de l'élaboration de la Politique de développement social de la ville de Pincourt – *Version finale par le Centre québécois de développement durable (CQDD), 26 juillet 2012*

Portrait de la ville de Pincourt – *Document de travail* préparé par Carmen Hébert du Centre de santé et des Services sociaux de Vaudreuil-Soulanges, 21 février 2012

Évaluation d'impact sur la santé de la Politique de développement social de la ville de Pincourt – Rapport sur les impacts potentiels et recommandations produit par la *Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux (DSP ASSSM), 31 janvier 2013*

ABRÉVIATIONS - DÉFINITIONS

Ambassadeur : la ville assume une représentation auprès d'une instance responsable d'un projet/service

CQDD : Centre québécois de développement durable

CIT : Conseil inter-municipal de transport

COOP : Coopérative

CRÉ VHSL : Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

DG : Direction générale

Facilitateur : la ville assume une fonction de soutien technique, financier ou en expertise dans un projet

Leader : la ville initie, coordonne et assume la responsabilité d'un projet

OBNLS : Organisations à but non-lucratif

Partenaire : la ville assume conjointement avec une autre instance ou plus la responsabilité d'un projet

PDS : Politique de développement social

RELIP : Régie des équipements loisirs de l'Île Perrot

RH : Ressources humaines

SC : Services communautaires

ST : Services techniques

TP : Travaux publics